



## Le cuir : souvent copié, jamais égalé

Le cuir, tout naturellement ! Dans l'Union européenne, le mot « cuir » n'est pas un terme protégé légalement. De ce fait, de nombreux produits de substitution utilisent cette appellation pour tenter de s'approprier les caractéristiques uniques de l'original. La confédération des associations de tanneurs européens, COTANCE, a souhaité savoir si ces matériaux de substitution pouvaient se prévaloir des mêmes avantages que l'original. À cet effet, des échantillons ont été soumis à un organisme de recherche indépendant, FILK (Institute for Leather and Synthetic Materials) à Freiberg en Allemagne. FILK a pu ainsi examiner les propriétés physiques **de neuf de ces produits alternatifs** les plus connus. Les résultats de cette étude, « **Trend Alternatives for Leather** » sont désormais disponibles.

**Aucun des substituts testés ne présentait toutes les caractéristiques de performance du cuir et certains contenaient même des produits chimiques préoccupants.**

### ***Pourquoi le cuir fait-il autant l'objet d'imitations ?***

La fascination pour l'une des plus anciennes matières naturelles au monde demeure intacte. À juste titre, du reste, car c'est un matériau véritablement universel. Au-delà de la touche de noblesse qu'il confère à la mode, la chaussure, la maroquinerie et l'ameublement, il présente de nombreuses propriétés fonctionnelles comme la **durabilité**, la **résistance à la déchirure** et la **respirabilité**.

Le cuir est un **co-produit de l'industrie alimentaire**. Les tanneries européennes traitent les peaux qui sont des déchets issus de la production alimentaire et qu'il faudrait éliminer si cette transformation n'existait pas. Dans l'UE, aucun animal n'est abattu pour sa peau. Processus complexe et technique, la fabrication du cuir intègre un véritable savoir-faire artisanal et industriel. Il coûte donc souvent plus cher à produire que ses imitations. Par ailleurs, il n'est pas disponible en quantités illimitées. C'est pourquoi ces dernières années, les activités de recherche et de développement des substituts du cuir, notamment celles portant sur les matières premières renouvelables, connaissent un essor rapide.

Selon l'étude, ces matériaux nouvellement mis au point peuvent se diviser en trois catégories : **les matériaux d'origine naturelle**, tels que « MuSkin », qui ne nécessitent pas de plastique, ceux fabriqués essentiellement **à partir de plastique** et **les produits fabriqués exclusivement en plastique**, comme le PVC classique ou le polyuréthane (PUR). « Desserto », un mélange de matières premières naturelles (des fibres de cactus) et de plastique (support textile en polyester recouvert de deux couches de polyuréthane), est un exemple de produit qui relève de la catégorie intermédiaire. En l'occurrence, **ce produit est composé de 65 % de polyuréthane.**

Présentés comme une alternative plus écologique au cuir, ces matériaux souffrent néanmoins d'un manque de transparence, les informations concrètes sur leurs ingrédients et leurs propriétés étant tout simplement omises.

C'est précisément sur ce point qu'intervient l'étude actuelle « **Trends Alternatives for Leather** ».

#### ***La mise au banc d'essai : les propriétés physiques du cuir et de ses substituts***

Au premier abord, certains de ces substituts présentent très peu de différence au regard d'un produit en cuir. Par ailleurs, leur nom comporte souvent le mot « cuir », terme auquel de nombreux acheteurs associent des caractéristiques positives propres à cette matière de qualité.

L'étude a donc porté sur **la nature et les attributs physiques** de ces matériaux alternatifs. Les experts du FILK ont réalisé différents tests physiques et chimiques standardisés **sur neuf substituts récents**, sur une alternative toile enduite et, comme référence, sur du cuir véritable.

#### ***L'original vaut toujours mieux que sa copie***

Dans la série de tests auxquels ils ont soumis tous les matériaux, les experts ont également examiné de près **les caractéristiques intrinsèques et techniques du cuir**, comme la résistance à la craquelure, la résistance à la déchirure, la perméabilité à la vapeur d'eau et l'absorption de vapeur d'eau.

Il en est ressorti qu'aucun des substituts testés ne pouvait véritablement mériter l'appellation d'« alternative » au cuir.

Les progrès techniques ont permis de montrer que si les propriétés individuelles sont similaires sur certains points très limités, cela n'était absolument pas le cas pour l'ensemble des matériaux de substitution testés. En fait, ils ont obtenu des **résultats nettement inférieurs en matière d'absorption et de perméabilité à la vapeur d'eau.**

Le cuir surclasse par ailleurs ses concurrents en termes de longévité, comme le montrent ses performances supérieures dans les tests de durabilité comme la résistance à la flexion et à la déchirure.

**Les résultats de l'étude établissent la supériorité incontestable du cuir** sur ses substituts, dont aucun ne peut prétendre présenter toutes ses qualités naturelles. Il ne fait aucun doute que les différents matériaux testés ne peuvent remplacer l'original.

**Il est important que les clients et les consommateurs comprennent les lacunes de performance de ces matériaux alternatifs et prennent en compte ce facteur pour s'assurer que les produits qu'ils créent ou achètent seront aussi performants qu'ils sont en droit de s'y attendre.**

Contact presse :

VILLAMONET (FR)  
Margaux Correia  
Tél : +33 (0)6.75.37.82.43  
e-mail : [mcorreia@villamonet.fr](mailto:mcorreia@villamonet.fr)

Contacts :

COTANCE (BE)  
Gustavo Gonzalez-Quijano,  
Tel.: +32 (0)2 512 77 03  
E-mail: [cotance@euroleather.com](mailto:cotance@euroleather.com)  
Web: [www.euroleather.com](http://www.euroleather.com)

Fédération Française de la Tannerie Mégisserie (FR)  
Sophie Hivert  
Tel : +33 (0)1.45.22.96.45  
e-mail : [fftm@leatherfrance.com](mailto:fftm@leatherfrance.com)  
web : [www.leatherfrance.com](http://www.leatherfrance.com)